



Déclaration de Marseille

Renforcer la coopération entre l'Europe et l'Afrique sur l'adaptation au changement climatique

Nous, représentants des réseaux de collectivités territoriales, de peuples autochtones, d'organisations des sociétés civiles, d'acteurs économiques et de la recherche, d'opérateurs techniques, réunis à Marseille, pour le Sommet Climate Chance Europe-Afrique sur l'adaptation au changement climatique,

- ***Soulignons*** l'urgence d'une mobilisation accrue et d'une coopération renforcée entre les acteurs africains et européens pour répondre au défi et à la menace pour nos sociétés que représente le réchauffement climatique, en cohérence avec les rapports du GIEC soulignant l'importance de se focaliser davantage sur l'adaptation et la résilience.
- ***Rappelons*** qu'alors que le continent africain a peu contribué – comparé aux sociétés de pays industrialisés – à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre, il est confronté à des risques climatiques disproportionnés. Alors que les aléas climatiques représentent déjà un coût important pour nombre de territoires, des mesures d'adaptation urgentes doivent être soutenues par les responsables historiques des émissions
- ***Manifestons*** ainsi notre inquiétude d'une baisse significative des budgets des aides publiques au développement, alors qu'ils sont des outils nécessaires pour le déploiement d'actions de terrain répondant aux besoins des populations et leur permettant une plus grande résilience, contribuant à l'atteinte des ODD et à la préservation des biens communs comme les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.
- ***Sommes convaincus que***, dans le contexte d'extrême tension internationale et de polarisation politique que nous connaissons le renforcement, au-delà des simples déclarations, des coopérations effectives entre l'Europe et l'Afrique sur l'adaptation au changement climatique est une voie concrète pour dessiner un monde plus solidaire et apaisé, plus résilient pour tous et toutes, respectueux des droits humains et de l'environnement.

Les axes de renforcement de ces coopérations sont multiples, nous insistons tout particulièrement sur :

1) Les coopérations scientifiques, un socle pour forger des réponses au défi du réchauffement climatique.

Les moyens alloués aux coopérations scientifiques doivent être fortement renforcés, avec un soutien au développement de la recherche africaine. Il s'agit de co-construire des partenariats académiques et non-académiques, en tenant compte des réalités et des diversités territoriales

Nous apportons notre soutien à la communauté scientifique, attaquée par des groupes de pression cherchant à remettre en cause les mobilisations contre le réchauffement climatique. Nous redisons qu'il n'y a plus de débat sur la réalité du réchauffement et sur la responsabilité humaine dans l'augmentation des concentrations en gaz à effet de serre. Nous soulignons le rôle essentiel du GIEC et de l'IPBES, des connaissances liées aux sciences de la mer, pour construire des consensus scientifiques sur lesquels nous pouvons fonder nos propres actions.

L'adaptation climatique exige une approche intégrée, croisant et renforçant les compétences sur le développement, les sciences humaines, les sciences citoyennes, les connaissances et savoirs des Peuples Autochtones, la gouvernance multi-niveau et multi-sectorielle, les analyses économiques et les innovations technologiques. En mobilisant et renforçant l'expertise diverse, nous éclairons et consolidons les solutions des acteurs, en adéquation avec leurs défis spécifiques et contextes locaux.

Nous soulignons l'importance de transformer les systèmes alimentaires de la ferme à l'assiette, de renforcer les liens entre les villes et les campagnes et de bâtir des chaînes d'approvisionnement alimentaire résilientes. Comme l'indiquent les dernières données scientifiques (rapport AR6 du GIEC), les solutions d'adaptation et d'atténuation liées aux terres, à l'eau et à l'alimentation offrent le plus grand potentiel pour répondre à la crise climatique, elles doivent être une priorité des programmes de recherche.

Nous soulignons la nécessité d'accompagner les pays africains à systématiser et à analyser les données climatiques. Le renforcement des services dédiés dans les pays, météorologiques et hydrologiques (NMHS), la formation, la production et l'accès facile aux données sont essentiels à l'information des populations et des instances de décision, à l'établissement des scénarii prospectifs, et donc à la définition d'actions d'adaptation justes et efficaces.

Nous proposons la création d'un cadre d'échange de données climatiques Afrique-Europe, facilitant l'accès libre aux données sur les risques climatiques et améliorant les capacités de prévision des nations africaines.

2) La recherche de solutions financières et techniques maniant adaptation et atténuation

Nous rappelons qu'il ne peut y avoir adaptation que s'il y a réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ainsi, nous insistons sur l'importance d'un effort accru des pays industrialisés sur la réduction de leurs émissions et sur le soutien international aux pays africains sur des trajectoires peu émettrices en gaz à effet de serre, passant



en particulier par des mécanismes financiers permettant le développement rapide des énergies renouvelables, la préservation des couverts forestiers.

Dans ce cadre, certaines actions ayant déjà montré leur efficacité, favorisant les co-bénéfices intersectoriels et évitant la maladaptation, se doivent d'être particulièrement soutenues. Les solutions fondées sur la nature, comme par exemple les restaurations de mangrove et des sols, impliquant pleinement les Peuples Autochtones et les communautés locales, avec une intégration égalitaire des femmes dans les décisions à tous les niveaux, ont montré leur efficacité pour à la fois réduire les risques, augmenter les captations de CO₂, préserver la biodiversité et fournir de nouvelles ressources aux populations locales.

Nous appelons au renforcement du soutien financier et technique, public et privé, à ce type d'actions.

Nous n'ignorons pas, après les COP de Cali (biodiversité), de Bakou (climat), de Riad (désertification), les difficultés de financement de ces programmes. Bien que nous saluions certaines mesures prises lors de ces COP, nous regrettons qu'elles ne soient pas à la hauteur des montants de soutien réels nécessaires et demandons à l'Union européenne et à l'Union africaine de soutenir l'augmentation des moyens et programmes dédiés.

D'autres sources de financement que les aides publiques ou la philanthropie privée sont aujourd'hui en discussion (marché carbone et article 6 de la convention climat, certificats biodiversité...). Ils peuvent être utilement mobilisés sur ces actions, mais nous appelons à une extrême vigilance pour qu'ils soient utilisés uniquement avec des bénéfices réels pour les populations locales et Peuples Autochtones, en intégrant l'enjeu-clé de l'égalité de genre et de l'amélioration des droits et des moyens de subsistance des femmes, premières impactées par le réchauffement climatique. Ces actions doivent être strictement fondées sur les droits humains, y compris les droits des Peuples Autochtones.

3) L'enjeu central de l'adaptation du logement et de la résilience urbaine

Dans le prolongement de la déclaration du sommet Climate chance de Yaoundé sur l'habitat durable en Afrique, nous soulignons l'enjeu majeur d'adaptation des logements et des espaces de peuplement. Relever ce défi nécessite une approche holistique qui intègre des pratiques de construction durables et circulaires, l'urbanisme, la gestion des risques et le soutien financier. Nous rappelons aussi que les enjeux de transition ne se limitent pas au réchauffement climatique. Dans un continent où la population devient majoritairement urbaine, la ville doit être un moteur de la transition écologique et sociale. A travers la réponse aux vulnérabilités climatiques, il s'agit ainsi d'impulser une véritable refondation des modèles d'urbanisation.

Nous soulignons tout d'abord l'importance d'intégrer les enjeux d'adaptation dans la production de constructions neuves durables et dans les réhabilitations, L'utilisation des techniques et savoir-faire traditionnels doit être valorisée, et le développement de filières de formation et de production de matériaux durables et circulaires soutenus.



L'architecture bioclimatique est un levier essentiel d'adaptation. Nous devons renforcer les coopérations techniques et économiques entre les acteurs africains et européens dans ces domaines. L'enrichissement des filières passe par une mobilisation sans précédent pour construire des cursus de formation et de transfert de compétences. C'est dans la mesure où le continent aura la capacité de renforcer la compétence de ses habitants, et particulièrement des jeunes générations, qu'il pourra davantage s'engager dans ces nécessaires mobilisations pour construire différemment et mener ces nécessaires transitions économiques, notamment énergétiques et énergétiques.

Nous rappelons l'importance de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques pour réduire l'impact de la chaleur sur la population, notamment dans les villes. L'enjeu de la qualité de l'air devient ainsi de plus en plus essentiel et nécessite des réponses fortes (zones rafraîchies accessibles à tous, développement du transport public contre la pollution liée aux motorisations, végétalisation, campagne de sensibilisation et de prévention sur les risques pour la santé...)

Nous rappelons l'importance de l'intégration, dans les stratégies d'adaptation, des quartiers d'habitat informel. La ville africaine adaptée au changement climatique ne peut se construire dans la négation de l'habitat précaire et de ses habitants, dont les avis et expériences sont aussi précieux à la construction de solutions durables.

Nous insistons sur les enjeux de planification urbaine, par rapport à l'ensemble des services nécessaires à la vie quotidienne (transport, eau, santé, alimentation...), intégrant la gestion du risque. Cette planification doit être coordonnée avec d'autres schémas de développement, comme les approches par bassin hydrographique. Le risque inondation notamment, très présent dans de nombreuses villes et milieux ruraux africains, nécessite une cartographie précise, fondée sur une collecte régulière des données, des planifications de développement de l'habitat. Les outils développés sur ces enjeux, doivent être partagés, avec des formations dédiées. Nous pouvons citer les Systèmes d'information géographique, les modèles hydrographiques, les observations par satellites... De même, la lutte contre l'érosion côtière doit faire l'objet d'actions concertées (prévision de montée des eaux, planification, développement de solutions fondées sur la nature...)

Plus globalement, la question de la gestion durable de l'eau, de son accès pour tous, est un enjeu central tant du développement que de l'adaptation au réchauffement climatique. Elle doit être une priorité de politique publique, être prise en compte dans les différentes formes de coopération.

Dans des sociétés où le réseau de téléphonie mobile joue un rôle de communication très important, le développement de systèmes d'information et d'alerte des populations sur les risques encourus est essentiel et doit être soutenu. Les grands groupes internationaux de téléphonie européens et africains doivent être encouragés à coopérer et développer des services en ce sens.

Nous rappelons l'importance des solutions fondées sur la nature comme réponse à la limitation des risques encourus et pour la préservation de l'habitabilité des villes. Ce sont des solutions pour limiter les risques d'inondation ou glissements de terrain, pour



réduire les îlots de chaleur, pour faciliter l'accès à la santé et à une alimentation durable et le bien-être des habitants, selon une vision intégrée *One Health*.

Nous insistons enfin sur les enjeux de financement de ces mutations et réponses concrètes au réchauffement climatique. Banques publiques et privées, banques de développement doivent proposer des solutions adaptées pour permettre le financement de l'adaptation de l'habitat.

4) Le rôle-clé de l'action territoriale

Suivant les territoires, les priorités d'action sont aujourd'hui différentes car les problèmes posés sont eux aussi très divers. Aussi, nous soulignons l'importance d'une approche au plus près des réalités de terrain. Il s'agit de forger, par le dialogue et la gouvernance collective, des visions partagées, ancrées dans les cultures, les savoir-faire locaux et les aspirations citoyennes.

Nous appelons d'abord, dans la suite des précédentes déclarations des réseaux de collectivités territoriales africaines, en particulier la déclaration du dernier sommet Africités de Kisumu, au renforcement des pouvoirs et moyens d'action des collectivités territoriales africaines, sans lesquelles il n'est pas possible de décliner suffisamment d'actions efficaces.

Nous soulignons l'importance d'une priorité de financement de ces actions locales, intégrée dans les stratégies des bailleurs internationaux et des banques de développement. Nous appelons à une réflexion pour que les mécanismes de financement innovant actuellement en débat soient aussi accessibles aux collectivités territoriales, à des projets de tailles différentes, que la vulnérabilité des territoires soit un critère de priorisation.

Nous appelons à un renforcement des coopérations scientifiques sur cette échelle territoriale, et au développement d'outils de diffusion de l'information et d'échanges de bonnes pratiques. Nous soulignons que ces coopérations ne sont pas à sens unique, et que l'Europe a aussi beaucoup à apprendre des solutions élaborées en Afrique et que la coopération internationale doit promouvoir la réciprocité.

Nous rappelons l'importance de la planification et de la recherche de cohérence dans les actions menées à différentes échelles spatiales et temporelles, en appelant à un effort de transversalité : multi-secteurs et multi-acteurs. Les collectivités locales doivent être accompagnées dans le renforcement de leurs outils de planification et d'ingénierie urbaine (compétences, formations, moyens informatiques...). Les mouvements de population, en particulier l'exode rural, sont à intégrer dans cette planification.

Les enjeux transfrontaliers doivent faire l'objet de stratégies spécifiques. Nous insistons sur l'importance de la coopération décentralisée Afrique-Europe comme outil précieux pour renforcer cette priorité donnée à l'adaptation territoriale. Les coopérations intégrant l'adaptation sont encore trop peu nombreuses et une véritable dynamique doit être enclenchée en la matière.



Pour parvenir à une adaptation significative au changement climatique, les gouvernements locaux doivent avoir un pouvoir décisionnel renforcé et les ressources techniques nécessaires à sa mise en œuvre. Nous soulignons la nécessité de faciliter l'accès des collectivités locales aux financements. Cela leur permettra de renforcer leur pouvoir décisionnel pour prioriser leurs actions. Plus largement, il s'agit de permettre à l'ensemble des acteurs territoriaux, y compris aux Peuples Autochtones, de bénéficier de cet accès facilité leur permettant d'engager la transformation de leurs territoires.

5) Des sociétés mobilisées, des acteurs mis en réseau, en particulier au niveau économique.

Les réponses à construire sur les territoires pour répondre aux défis de l'adaptation ne seront efficaces que si elles sont forgées au plus près des réalités de terrain et de la vie quotidienne des populations. Nous insistons sur l'importance d'une approche participative, inclusive et transformatrice, associant étroitement les habitants, en particulier les plus précaires, les femmes, les jeunes, les Peuples Autochtones. Ces réponses ne seront pertinentes que si elles intègrent les vulnérabilités différenciées dues aux inégalités sociales et de genre.

Les capacités d'innovation des acteurs des territoires sont grandes, cette créativité territoriale favorable à l'adaptation, à la sobriété et au lien social doit être soutenue. Le soutien à l'entrepreneuriat à impact est un levier à ne pas négliger pour renforcer l'adaptation. Les entrepreneurs sociaux et environnementaux, notamment les jeunes et les femmes, jouent un rôle important dans le développement de solutions locales, ancrées dans les besoins des communautés et adaptées à leur réalité.

L'adaptation ne sera possible que si elle s'appuie sur un écosystème entrepreneurial vivace. Il faut amener les entreprises internationales à accroître leur contribution à la création de valeur localement, à contribuer au transfert de compétence, à construire des chaînes de valeurs efficaces. Elles doivent accompagner l'esprit d'entreprise sur le continent, dégager les moyens pour supporter des structures émergentes, permettre aux pays de structurer des offres et de construire de véritables filières permettant d'apporter des réponses économiques robustes aux enjeux d'adaptation. De même, Le secteur de l'agriculture, par essence très sensible au dérèglement climatique, est aussi à renforcer et à accompagner par des solutions nouvelles, dans la production, la distribution et la conservation. Le secteur marchand joue ici un rôle clé, le renforcement des coopérations économiques doit l'aider à relever ces défis, à structurer des filières plus robustes.

Nous rappelons l'importance de l'échange et de la mise en réseau. Nous insistons sur l'importance de sessions consacrées à l'adaptation dans tous les grands rendez-vous de rencontres entre acteurs, sur la création d'outils spécifiques de diffusion de l'information et d'échanges de bonnes pratiques. Nous accueillons ainsi favorablement les nouvelles initiatives de mobilisation collective, comme l'Alliance des villes francophones pour le climat, en coordination avec l'initiative européenne du Pacte des maires, la Convention des maires d'Afrique subsaharienne (CoM SSA) ou la coalition internationale pour l'adaptation des territoires africains.



C'est dans nos villes et nos territoires que se joue notre avenir commun. L'Afrique et l'Europe doivent porter ensemble cette exigence d'espaces de vie dessinant un monde viable, juste et résilient.

Voici notre

**Déclaration de Marseille
1er avril 2025**

A l'occasion du [Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025](#), qui a rassemblé 1 500 participants de plus de 40 pays.

Soutenue par les organisations suivantes :



DECLARATION DE MARSEILLE

Réseaux de collectivités



Réseaux d'acteurs économiques



Réseaux d'ONG et d'associations



Acteurs de la recherche et opérateurs techniques



Ville de Marseille
Association Climate Chance

Réseaux et collectivités :

Association internationale des maires francophones (AIMF)
Regions4
Cités et gouvernements locaux unis Afrique (CGLU-A)
ICLEI Europe
ICLEI Africa
Convention des Maires d'Afrique sub-saharienne (CoMSSA)
Cités unies France (CUF)
Terres en Villes
Climate Communications and Local Governance - Africa (CCLG)
Energy Cities Algeria (ECA)
Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV)
Ville de Paris
Ville de Dakar
Métropole Grand Nancy
Commune de Fouban
Dakclim
Association Ribat Al Fath Développement durable

Réseaux d'acteurs économiques :

Convention des entreprises pour le climat (CEC)
Association camerounaise pour les énergies renouvelables (ACER)
Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest - OCDE
Réseau Habitat et francophonie
Construction21
Movin'on
Association des producteurs de fours et de foyers améliorés au Togo (APFFAT)

Réseaux d'ONG et d'associations :

Coordination Sud
Climate Action Network Europe (CAN Europe)
Women Engage for a Common Future - International (WECF International)
Indigenous Peoples of Africa Co-ordinating Committee (IPACC)
Geres
Enda Energie
Gret
Noé
Energies 2050
Association Malienne pour la Promotion de la Citoyenneté et la Protection de l'Environnement (AMAPCPE)
Association Nature et Vie (ANV BF)
Culture Climat
Agrisud International



Association des journalistes scientifiques de Guinée
Educating girls and young women for development (EGYD)
Migrations & Développement
Comité21
Human Rights and Forest Brain Africa (HURIFBA)
La Voûte Nubienne
AbabaNsroma foundation
Sanitation Safety Association (SSA)

Acteurs de la recherche et opérateurs techniques :

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
Institut de recherche pour le développement (IRD)
Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
Sciences Po Rennes
CODATU
Alliance des architectes francophones (AAF)
Integrated Carbon Observation System (ICOS)

